

Les horaires d'ouverture

WWW.GATINE-CHOISILLES.ORG/ACCUEIL_FR.PHP?ID=57

ST-ANTOINE

Déchetterie	HORAIRES D'ETE du 1 ^{er} avril au 31 octobre		HORAIRES D'HIVER du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h - 19h	Fermé	13h - 17h30
Mardi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h30	14h - 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h	9h - 12h30	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	14h - 19h	9h - 12h00	14h - 17h30

La déchetterie est située au Nord de St-Antoine-du-Rocher, sur la route Semblançay / Rouziers-de-Touraine.

PERNAY

Déchetterie	HORAIRES	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	14h - 18h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	9h - 12h30	13h - 17h30

La déchetterie est située au Sud-Est de Pernay, sur la route de Luynes.



Les déchetteries sont ouvertes aux habitants de la Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles sur présentation obligatoire de votre nouvelle carte au gardien.

Un doute, un renseignement... Service environnement : 02 47 29 81 01.

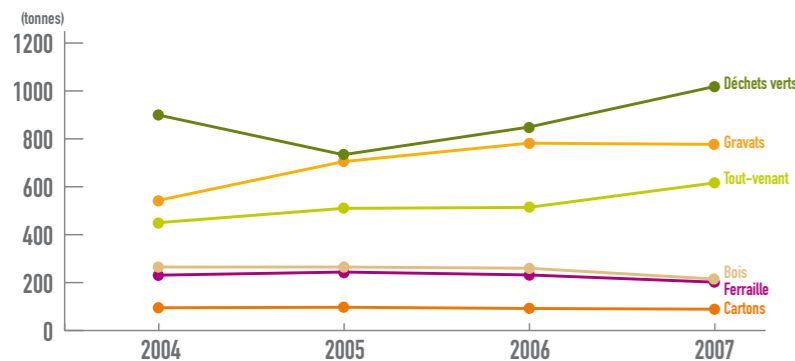
Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

■ **Haute fréquentation** (Les périodes de haute fréquentation vous sont données à titre indicatif pour vous faciliter l'accès aux déchetteries).

Astuce : découpez les horaires d'ouverture des déchetteries et joignez-les à votre carte, cela vous évitera de les chercher le moment venu !

Déposer à la déchetterie c'est gratuit ou presque !

Nous prendrons en compte le coût de transport et traitement de chaque matériau, en euros hors taxes pour une tonne (au 1^{er} janvier 2009). Ces prix sont réévalués à chaque date anniversaire du contrat.



	2004	2005	2006	2007
Gravats	543,02	705,72	782,28	777,64
Ferraille	231,12	244,82	232,42	202,1
Déchets verts	900,28	734,72	849,2	1017,9
Cartons	95,07	97,36	92,89	89,6
Tout-Venant	450,96	510,68	514,36	616,08
Bois	265,86	265,26	260,98	215,24



EN CONCLUSION : on peut dire que si l'on jette de la ferraille dans le tout-venant, cela coûte près de 100 euros par tonne à la collectivité !!! Qu'en pensez-vous ?



Conception : www.cawet.fr - Crédits photos : Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles, T. Robin, Fotolia, Récylum, Eco-système, Corepile.

Les déchetteries de Gâtine et Choisilles



Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles
«le Chêne Baudet» 37360
Saint-Antoine-du-Rocher
Tél. 02 47 29 81 00

Actualité

Depuis l'intégration de la commune de Pernay à la Communauté de Communes, nous sommes dotés de deux déchetteries communales, l'une située à St-Antoine-du-Rocher, et l'autre située à Pernay. Ceci a nettement amélioré le service aux habitants (notamment de St-Roch), qui ont beaucoup moins de distance à faire pour accéder aux services d'une déchetterie. L'année 2008 a également vu la mise en place des cartes d'accès en déchetterie dont la première est fournie gratuitement à chaque foyer du territoire qui en fait la demande. Cette carte permet de contrôler l'accès et de mieux gérer les enlèvements.

Par ailleurs, avec la mise en place de nouvelles filières de collecte et de traitement de déchets tels que les sources lumineuses (néons, ampoules...)

et les déchets d'équipement électrique et électronique (aussi appelés D.E.E.E.) qui regroupent tous les appareils électroménagers, du réfrigérateur au lave-linge en passant par le grille pain et l'aspirateur ainsi que les ordinateurs et imprimantes, nos déchetteries sont très bien équipées. Vous pouvez également depuis peu déposer vos cartouches d'encre usagées dans un conteneur spécifique.

«... mise en place de nouvelles filières de collecte et de traitement de déchets tels que les sources lumineuses (...) et les déchets d'équipement électrique et électronique...»

En terme de fréquentation, nous constatons une baisse entre 2004 et 2007 avant une remontée en 2008. En parallèle, le tonnage global collecté augmente légèrement. Nous constatons de fortes variations entre les différents matériaux. Beaucoup de personnes se sont équipées de remorque pour limiter le nombre de tours à effectuer et déposer plus de déchets à chaque passage en déchetterie.

Du nouveau pour nos vieux frigos !



Au delà des réfrigérateurs, ce sont tous les appareils de froid, de lavage, de cuisson, de chauffage, les téléviseurs, les ordinateurs, le petit électro-ménager, le matériel audio – vidéo et téléphonie, l'outillage et les jouets ; de manière générale, tout appareil qui se branche ou qui comporte une alimentation électrique.



Tous ces matériels sont regroupés sous le nom de Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (D.E.E.E.) Ils sont pris en charge par l'éco-organisme appelé « Eco-système ».

Pour ce faire ils sont collectés et regroupés :

- par les associations d'économie solidaire telles que Emmaüs ou Envie pour être réparés. L'avantage est que cela permet de créer des emplois d'insertion.
- par votre distributeur lors de l'achat d'un matériel neuf.
- par la collectivité dans les déchetteries communautaires situées à St-Antoine-du-Rocher et Pernay pour être expédiés vers des usines de démantèlement, puis recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

L'objectif de collecte fixé par l'Union Européenne est de 4kg/habitant/an pour l'ensemble des États membres. Elle impose aussi des taux de recyclage et de valorisation pour chaque type de produit. Ce taux varie entre 70 et 85 % selon les produits.

Pour plus d'informations : www.eco-systemes.fr

Des filières qui innovent :

Collecte des sources lumineuses par Récylum

Grâce à cette collecte, 93% des matières qui constituent les lampes et tubes néons sont recyclées. Cela permet également d'économiser les ressources énergétiques en recyclant le verre et les métaux.



Les lampes à incandescence, halogène et linolite ne sont pas concernées, une fois usées, elles doivent donc être déposées avec vos ordures ménagères.

Pneumatiques usagés

Depuis le 1^{er} juin 2009, nous sommes de nouveau en mesure de collecter et traiter vos pneumatiques usagés, une fois déposés en déchetterie.



Collecte des piles et accumulateurs usagés avec la filière Corepile

Les piles sont parmi les déchets les plus toxiques que nous produisons. Une pile bouton peut polluer jusqu'à 5 m³ de terre.

En 2008, nous avons collecté par le biais de nos deux déchetteries 2,1t de piles

et accumulateurs usagés. Le recyclage de ces déchets permet de produire du ferromanganèse, de l'oxyde de zinc, du nickel, du cuivre, du cobalt, du cadmium et du mercure.



Les DEEE et Eco-système

En 2008, nous avons collecté 83,5 tonnes de Déchets d'Équipements Électrique et Électronique, ce qui représente environ 11 922 appareils. Notre performance est de 3,48 kg/hab./an quand dans le même temps, la performance départementale est à 2,68 et la nationale à 2,60. Nos résultats sont donc très bons. Ceci correspond au recyclage de 39 t de métaux, 10,5 t de plastique et 13,2t de verre de tubes cathodiques, ainsi qu'à 46 t d'émission de CO₂ évitées. La particularité de cette filière est d'allier l'économie des ressources naturelles avec l'engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire, en travaillant avec Tri 37 et Emmaüs.

Déchetteries communautaires : Bilan tonnage et fréquentation

Site de St-Antoine-du-Rocher

	2004	2005	2006	2007	2008
Fréquentation	22 144	18 300	14 866	28 112	16 523
Tonnage	2 632	2 558	2 732	2 918	2 810
Kg / dépôt	119	140	184	104	170

La forte augmentation de fréquentation entre 2006 et 2007 se traduit par une augmentation de près de 200 tonnes de la quantité de déchets reçus. La déchetterie enregistre ainsi son record de fréquentation en 2007, année qui correspond également au plus fort tonnage jamais réceptionné.

Malgré cela, le poids moyen par dépôt baisse de 184 kg en 2006 à 104 kg en 2007, après une augmentation constante sur la période 2004 – 2006. En 2008, cette variation repart à la hausse avec 170 kg/dépôt.

Site de Pernay :

En 2007, la fréquentation est de 33 951 dépôts alors que le tonnage total est de 2194 tonnes, soit une moyenne par dépôt de 64 kg, ce qui est très faible.

Pour l'année 2008, nous passons à 25 451 dépôts pour un tonnage total de 2 211 tonnes ce qui nous donne un dépôt moyen de 87 kg, cela reste faible, mais en augmentation par rapport à 2007.

* Particularité :

Ce site accueille non seulement les habitants de la CCGC mais aussi ceux d'Ambillou, et certains habitants de la Communauté d'Agglomération Tour(s) plus venant de Luynes, St-Etienne-de-Chigny et une partie de Fondettes grâce à une convention d'utilisation.

Idées vertes :

Avant d'aller à la déchetterie, vous pouvez séparer les différents matériaux que vous souhaitez jeter. D'une part cela pourra vous faire gagner du temps au moment du déchargement et surtout vous pourrez jeter chaque matériau dans la benne qui lui correspond.

Par exemple si vous jetez un clic-clac entier, il ira généralement au tout-venant, alors que si vous le démontez, vous pourrez jeter le cadre métallique à la ferraille, les parties en bois au bois et le reste seulement au tout-venant.

Cela limite d'autant les dépenses de la collectivité pour le traitement de vos déchets !

Vous en avez assez d'aller jeter votre pelouse chaque semaine à la déchetterie ?

Essayez de réfléchir aux autres utilisations que vous pouvez en faire, que ce soit en compostage individuel (en tas ou grâce à un composteur), ou en paillage au pied de vos arbres, de vos haies et dans votre potager.